



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de **BOURGOGNE**

Service développement durable
Groupe Stratégie
Pilotage Études

Dijon, le 19/12/2012

Compte-rendu de la réunion des études

du 13 décembre 2012

Affaire suivie par : Hélène Hicaubé
helene.hicaube@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 45 83 20 29 – Fax : 03 45 83 22 98

Participants :

DREAL Bourgogne :

- François BELLOUARD, Renaud DURAND, Jacques CORBET, Magdalena DURAND, Sarah MAGNIERE, Karine GENIN, Jérôme ASTIER, Madeleine RATHEAU, Hélène HICAUBÉ (SDD) ;
- Hugues SORY (SRPN) ;
- Isabelle PICHON (ST) ;
- Jean-Christophe LE CORVIC (SLCD) ;

DRAAF : Dominique DEGUEURCE, Benoît LESEUR

DIRECCTE : Frédéric PERRIER-CORNET

DDT21 : Bernard GOURNAY, Bernard VERSET, Marc Antoine MAZOYER, Corinne PIOMBINO

DDT 58 : Luc GUYOT, Aurélien LE ROUX

DDT 71 : Jean-Michel BILLIONNET, Mathias MONZIE

DDT89 : Grégory LOPES, Marie GUÉNET

CETE Lyon : Christophe BÉTIN

INSEE : Christine CHARTON, Christine LECRENAIS

SGAR : Fabienne MERGEY

Introduction

Renaud DURAND, chef du groupe Stratégie, Pilotage, Études ouvre cette réunion régionale en remerciant les participants de leur présence. Hélène HICAUBÉ, chargée de la coordination régionale des études, rappelle l'ordre du jour de cette réunion.

Horaires d'ouverture au public : 8h30-12h00 / 13h30-16h30
Tél. : 03 45 83 22 22 – fax : 03 45 83 22 95
19bis-21 bd Voltaire -BP 27 805– 21078 Dijon cedex

Présentations et réactions

- **Thématique « Environnement »**

- Le Profil Environnemental de Bourgogne (DREAL Bourgogne – Madeleine RATHEAU)

Le profil environnemental régional dresse un état des lieux de l'environnement en Bourgogne à travers différentes thématiques. La présentation revient sur l'élaboration à proprement parler du document : son contexte, ses objectifs, son comité de pilotage et de rédaction, et les ateliers départementaux qui ont permis de territorialiser les enjeux. Dans un deuxième temps, Madeleine RATHEAU nous présente le contenu du document. Les interrogations qui s'ensuivent portent essentiellement sur les indicateurs : échelle, rôle, actualisation. Ces indicateurs ne sont pas présentés dans la version papier du document, mais uniquement dans sa version numérique en ligne. Le profil environnemental est une démarche de synthèse qui n'a pas vocation à fixer des objectifs, ceux-ci apparaissent dans d'autres documents (SRCE, SCOT, etc.). Aussi les indicateurs, présents systématiquement au niveau régional et pour certains au niveau départemental, servent de moyens de mesure ou de suivi des tendances et seront réactualisés annuellement sur le site dédié. Le document papier sera diffusé en quantité restreinte auprès des acteurs associés, DDT, grandes collectivités, etc.

- **Thématique « Mobilité »**

- Présentation des pratiques de déplacements des habitants de la Communauté Urbaine Creusot-Monceau (CETE de LYON – Christophe BÉTIN)

L'étude présente les principaux résultats de l'enquête déplacement ville moyenne réalisée selon la méthodologie standard CERTU. Elle fait ressortir un fort usage de la voiture, favorisé entre autre par un important taux d'équipement et par les habitudes des actifs de retourner à leur domicile à la pause méridienne. Les modes doux sont ensuite les moyens de transport couramment utilisés devant les transports en commun (qui représentent 2 % des déplacements). Ces derniers sont principalement utilisés par les scolaires et les habitants des zones périphériques. L'utilisation de la méthodologie standard CERTU permet d'obtenir des résultats offrant une comparaison possible avec les enquêtes faites sous le même modèle. C'est cette même méthode qui sera utilisée en 2013 pour une enquête similaire sur le territoire du Grand Chalon. De plus, si les résultats de l'enquête sont la propriété de la maîtrise d'ouvrage (en l'occurrence la CUCM), il reste néanmoins possible de les ré-exploiter avec son accord préalable.

- **Thématique « Aménagement »**

- l'analyse de la structuration territoriale de l'Yonne (DDT89 – Marie GUÉNET / INSEE – Christine LECRENAIS)

L'objectif de cette étude est d'apporter une connaissance approfondie de la structuration interne du département de l'Yonne et de disposer d'éléments fiables pour élaborer une orientation politique relative à l'aménagement du territoire. Les regroupements, menés à partir de l'étude des bassins de vies et des aires urbaines du territoire, ont permis d'identifier des systèmes fonctionnels internes selon 3 catégories : zones cohérentes, comptant entre 15 000 et 92 000 habitants, zones interstitielles internes au département, comptant entre 4 000 et 12 000 habitants, zones interstitielles sous influence externe plus ou moins forte, comptant entre 3 000 et 14 000 habitants. Ces espaces sont ensuite observés selon différentes



caractéristiques : population, emploi, déplacements domicile-travail, catégories sociales, gamme d'équipement, etc. Les autres départements de Bourgogne sont très intéressés par les résultats obtenus. Cette étude a vocation à être reproduite sur les départements de la Nièvre et de la Côte d'Or. Néanmoins, ces deux départements souhaitent apporter des modifications ou des compléments au sujet, pour l'heure aucune convention n'est signée avec l'INSEE pour reproduire ce travail. La présentation de cette étude sera transmise aux directeurs des DDT concernées. Le plan de charge de l'INSEE pour 2013 ne permettra la réalisation que d'une étude, seule sera réalisée celle de la DDT la plus réactive.

- **Thématique « Ville durable »**

- L'aménagement durable dans les communes rurales de la Côte d'Or et le guide quartiers durables régional (DDT21 – Corinne PIOMBINO / DREAL Bourgogne – Jérôme ASTIER)

La plaquette réalisée par la DDT de Côte d'Or rappelle les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour concevoir un aménagement durable. À destination des élus, ce document pédagogique reprend les questions essentielles à se poser en amont d'un projet. Le guide quartiers durables propose une analyse de 15 quartiers à travers une grille nationale adaptée au territoire bourguignon. Cette analyse donne lieu à la constitution de fiches techniques permettant une comparaison selon plusieurs critères. Un travail d'enquête de terrain a également été réalisé par les étudiants de l'université, mais le caractère non professionnel des intervieweurs minimise l'exploitation de ce travail. L'assistance est intéressée par le document et s'enquiert de sa diffusion. Celle-ci sera faite auprès des DDT, qui pourront ensuite le diffuser auprès des acteurs locaux. La DDT21 complétera cette diffusion avec sa plaquette sur l'aménagement durable.

- **Retour sur le CODIR commun DREAL/CETE de Lyon** (DREAL Bourgogne – François BELLOUARD)

Le 12 novembre 2012 s'est tenu un codir commun DREAL / CETE de Lyon. François BELLOUARD fait un point sur les remarques qu'a formulé la DREAL au CETE à cette occasion. Il cite notamment, le problème de non coordination du calendrier de dialogue de gestion entre la DREAL, le CETE, et les Directions Générales ; les compétences appréciées mais aussi celles attendues par les services de la DREAL et les besoins particuliers déjà recensés pour 2013. Les échanges qui s'ensuivent portent sur les périodes et les sujets sur lesquels le CETE de Lyon est mobilisable. Le calendrier des échanges et les outils optimisant nos partenariats avec le CETE feront l'objet de réflexions approfondies dans le cadre de l'élaboration du processus qualité « élaboration et suivi du programme des études ». La mise en circulation du tableau de pré-programmation 2013 de la DREAL au sein des différents départements du CETE a d'ores déjà permis des nouvelles collaborations pour l'année à venir.

- **Programmation des études** (DREAL Bourgogne – Hélène HICAUBÉ)

- État d'avancement de la programmation 2012 et 2013

Le point est rapidement fait sur les études programmées en 2012, à savoir la proportion d'études terminées, en cours ou reportées, les thématiques abordées et les financements



globaux. Le même état des lieux est réalisé pour la pré-programmation de l'année 2013. Il est rappelé aux DDT de bien faire remonter leurs sujets d'études, avec une estimation de leurs montants, auprès du service SDD de la DREAL. Les besoins en crédits devant être centralisés avant d'être demandés auprès des ministères. En ce sens, les DDT sont invitées à vérifier que le tableau de pré-programmation 2013 disponible sur le site intranet reprend bien tous leurs sujets.

- Retour sur le processus qualité

La démarche qualité sur l'élaboration du programme des études et sur la valorisation des études a été lancée le 25 octobre 2012 avec la 1ère réunion du groupe de travail. Les principaux bénéficiaires et leurs attentes ont été identifiés. Le processus se poursuit avec la réflexion sur les moyens les plus adaptés pour y répondre. Ainsi Hélène HICAUBÉ présente les premières propositions et pistes de réflexions étudiées, à savoir : la modification de l'outil de programmation actuellement sous forme de tableau excel simple, et l'élaboration de 2 fiches par étude. La 1ère étant la fiche étude déjà demandée par la DREAL qui serait combinée à celle nécessaire au logiciel national Elipse, la 2ème étant une fiche de synthèse standardisée permettant une connaissance rapide des principales informations fournies par l'étude (méthodologie, résultats,...) et valant fiche d'information pour le centre de documentation, et fiche pour le catalogue interministériel. Ce dernier document pourrait être demandé systématiquement dans le cahier des charges aux prestataires. L'assistance est favorable sur le principe de ces modifications. La DDT 89 suggère que soit également intégré un résumé permettant une re-exploitation dans les documents de communication (lettre des études,...). L'amélioration du processus de programmation passera également par la remise à plat du calendrier afin d'être coordonné à celui du dialogue de gestion et au fonctionnement des services (DDT, DREAL, CETE, SGAR,...) et par la présentation de la programmation en COCER et en CODIR DREAL.

- Propositions de mutualisation de ressources « stagiaires »

La DREAL propose de recenser les contacts et établissements dont sont issus les stagiaires qui ont pu réaliser des travaux en DDT ou en DREAL, ainsi que ceux susceptibles de proposer des stages compatibles avec nos besoins. Le SPE pourrait ainsi centraliser les sujets de stages pour ensuite solliciter les établissements correspondants et servir de relais auprès des DDT. Les DDT sont intéressées par la proposition mais relèvent que leur préoccupation vis-à-vis de ce point repose surtout sur les moyens de financer ces stages. Renaud DURAND propose que la DREAL réfléchisse à un moyen de mobiliser les crédits d'études pour indemniser des stages de plusieurs mois.

Conclusion

La prochaine réunion des études est programmée le **jeudi 7 mars 2013**. Cette réunion sera décomposée en 2 demi-journées, la matinée étant sous le format habituel entre les services du MEDDE et METL ainsi que leurs partenaires, l'après-midi commune au SGAR étant dédiée à des présentations d'études pouvant intéresser les services des autres ministères (DRAAF, DIRECCTE, préfetures,...) et à la présentation par le SGAR du catalogue interministériel des études.

